

REGARDS CROISÉS SUR UN PROJET

Le projet de loi organique relatif aux droits
des patients et à la responsabilité médicale

JOURNÉE D'ÉTUDE
SOUS LE PATRONAGE DE MADAME LA MINISTRE DE LA SANTÉ

Jeudi 6 février 2020

Au siège de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

PROGRAMME

8H30 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Mme Sonia BEN CHEIKH, ministre de la santé par intérim
Mme Neila CHAABANE, doyenne de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
Mr Nabil BEN ABROUG, représentant de la fondation Hanns SEIDEL
Mr Khaled KRICHI, président de la commission de la santé et des affaires sociales au sein de l'ARP
Mr Souheil ALOUINI, ancien président de la commission de la santé et des affaires sociales au sein de l'ARP

1^{ère} SÉANCE La présentation du projet sous la présidence de Mme Wafa MASMOUDI,
Professeure de l'enseignement supérieur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

9H00 PROPOS INTRODUCTIFS

Aïda CAID ESSEBSI, Maître de conférences agrégée en droit privé, Responsable du Master « Droit de la santé »

9H15 Présentation du projet de loi organique relatif aux droits des malades et à la responsabilité médicale

Faouzi LYOUSSEFI, Directeur général de l'unité juridique et du contentieux - Ministère de la santé

2^{ème} SÉANCE La réparation des dommages subis par les patients dans le projet sous la présidence de Mme Amel MAMLOUK,
Professeure de l'enseignement supérieur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

9H35 La réparation équitable, entre les barèmes, le pouvoir discrétionnaire du juge et les commissions spécialisées

Issam SGHAIR, Magistrat au tribunal administratif

10H00 Droit à la réparation intégrale et droit à la dignité

Sami JERBI, Professeur de l'enseignement supérieur à la Faculté de droit de Sfax et avocat auprès de la cour de cassation

10H20 PAUSE CAFÉ

3^{ème} SÉANCE La responsabilité pénale sous la présidence de Mme Salwa HAMROUNI,
Professeure de l'enseignement supérieur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

10H40 Aperçu général sur le projet de loi organique relatif aux droits des malades et à la responsabilité médicale, le volet pénal

Mohamed KAMMOUN, Magistrat, juge d'instruction au pôle économique et financier

11H00 DÉBAT

11H45 Rapport de synthèse, élaboré par les étudiants du Master professionnel « Droit de la santé »